

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le lundi 11 juin 2018, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 1 juin 2018 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Epau salle Michel d'Aillières , sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

**Présents :** Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. François BOUSSARD, Vice-Président, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, M. Christophe CHAUDUN, Conseiller départemental, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Fabien LORNE, Vice-Président, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président.

**Excusés :** M. Frédéric BEAUCHEF, Vice-Président, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Vice-Présidente.

**Absents :**

**Procurations:** Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Fabien LORNE, Mme Véronique RIVRON donne pouvoir à Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Gérard GALPIN donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Laurent HUBERT donne pouvoir à M. Christophe CHAUDUN, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER, M. Yves CALIPPE donne pouvoir à Mme Mélina ELSHOUD.

**Invités:** M. Samuel CHEVALLIER, Président de la Commission Emploi, Développement Économique et Touristique et Aménagement du territoire, excusé.  
Mme Martine CRNKOVIC, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques, excusée.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Jérôme STERKERS, Directeur de cabinet et M. Ghislain de CHATEAUVIEUX, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

---

## Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

### 1 Subventions aux groupements d'entraide mutuelle (GEM)

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes :

- GEM Téchira : 2 525 €, GEM Loisirs : 1 648 €, - GEM Le Bon accueil : 1 728 €, GEM Différents et ensemble : 1 196 €, Haut GEM : 904 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

### 2 Admission en non-valeur (Solidarité Départementale)

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser les Admissions en non-valeur suivantes, annexées au présent rapport, d'un montant total de 2 619 408,22 €. Celles-ci concernent des créances irrécouvrables au titre :

- des successions de personnes âgées (2 064 521,64 €), de personnes handicapées (549 641,84 €),
- des hors successions (frais d'entretien enfants, OALI, PCH, APA, hébergement) pour un montant de 5 244,74 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

### 3 Remises gracieuses de dettes (Solidarité Départementale)

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser :

- un avis défavorable pour une remise totale ou partielle de la dette de Mme Danièle J., d'un montant de 3 204,36 € relative à un trop perçu d'Allocation Compensatrice Tierce Personne (A.C.T.P),
- un avis défavorable pour une remise totale ou partielle de la dette de Mme Christelle DS. d'un montant de 73,25 € relative à un trop perçu de Prestation de Compensation de Handicap (P.C.H),
- un avis favorable pour une remise partielle (1/4) de la dette de M. Florent M. d'un montant de 300 €, soit un reste à charge pour ce bénéficiaire de 885,97 €, relative à un trop perçu d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A).

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

---

## Commission Insertion et Logement

### 4 Fonds de Solidarité pour le Logement - Admissions en non-valeur

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'admission en non-valeur des créances de la somme de 50 771,46 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

### 5 Admissions en non-valeur

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver les admissions en non-valeur de 36 959,72 € au titre du RMI et 40 553,81 € au titre du RSA.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

**6 Aides à la pierre - logement**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer :

- 905 € à Sarthe Habitat au titre de de l'aide départementale à la réhabilitation,
- 7 706 € à Sarthe Habitat pour les travaux de viabilisation de la commune de Mezeray et 30 000 € à la Communauté de communes Haute-Sarthe-Alpes-Mancelles pour des travaux de viabilisation également à Fresnay-sur-Sarthe.

**Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour.**

Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

**7 Fonds de Solidarité pour le Logement - Convention départementale pour la prise en charge des impayés d'énergie et des actions de prévention avec EDF**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de prise en charge et de prévention des impayés qui fixe les engagements du Département et d'EDF pour l'année 2018.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

**8 Amélioration du parc privé - Charte de partenariat avec l'Agence pour l'amélioration de l'habitat (Anah)**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la charte partenariale Anah.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

---

**Commission Développement Numérique et Réseaux électriques**

**9 Conventions d'occupation entre le Département et Sarthe Numérique - Communes de Changé, Parigné-L'Evêque, Soultre, Yvré-Le-Polin**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la 1ère Vice-Présidente à signer les conventions entre le Département et Sarthe Numérique dans le cadre du déploiement de la fibre optique.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

---

**Commission Réussite éducative et Citoyenneté**

**10 Equipement matériel et mobilier dans les collèges publics**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges qui en ont fait la demande une subvention de 6 859,08 € pour l'équipement de matériel et mobilier selon la liste annexée.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

11 **Convention entre le Département de la Sarthe et la Région Pays de la Loire dans le cadre de la reconstruction du collège à la Cité scolaire Perseigne Mamers**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'habiliter le Président à signer la convention entre le Département de la Sarthe et la Région Pays de la Loire relative à la fourniture des équipements dans les locaux administratifs mutualisés entre la Région et le Département dans le cadre de la reconstruction du collège à la Cité scolaire Perseigne Mamers
- d'accorder une subvention de 31 160 € à la Région des pays de la Loire.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

12 **Fonds Départemental des Services d'Hébergement (FDSH)**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges d'enseignement public qui en ont fait la demande une subvention de 32 335,74 € pour faire face à des dépenses de fonctionnement.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

---

**Commission Infrastructures routières**

13 **Conventions voirie départementale**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention avec la commune de Téloché relative à l'aménagement de la RD 140, une convention avec le Département du Loir-et-Cher pour la réalisation de travaux de réparation de l'ouvrage sur la rivière La Braye et une convention avec le Département de la Mayenne pour la réalisation de travaux de réparation de l'ouvrage sur la rivière l'Ornette.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

14 **Fiche d'aide à la mise en œuvre des PAVE**

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver la fiche d'aide à la mise en œuvre des PAVE (nouvelle aide créée lors du vote du BP 2018).

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

15 **Répartition des crédits de grosses réparations curatives liées aux intempéries de l'hiver 2017-2018, sur les routes départementales et les anciennes routes nationales transférées**

Il est proposé à la Commission permanente de modifier la répartition des crédits de grosses réparations curatives suite aux intempéries de l'hiver 2017-2018, sur les routes départementales et les anciennes routes nationales transférées.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

16 **Cession de parcelles départementales sises à la Croix Georgette sur la commune de Rouillon**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la cession de parcelles départementales au profit de Foncier Aménagement, moyennant un prix de 235 000 € net vendeur et d'habiliter le Président à signer l'acte notarié à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

**Rapport reporté à la prochaine Commission permanente**

17 **Domages domaine public routier - Admission en non-valeur**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'admission en non-valeur de la somme de 282,94 € suivant le détail joint en annexe.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

---

**Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable**

18 **Adhésion du Département à l'association régionale Pays de la Loire Europe**

Il est proposé à la Commission permanente d'adhérer à l'association régionale Pays de la Loire Europe.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

19 **Convention entre le Département, la Région Pays de la Loire et l'Agence de Services et de Paiement (ASP) pour la gestion des paiements FEADER au titre des programmes LEADER**

Il est proposé à la Commission permanente de valider le projet de convention entre le Département, la Région Pays de la Loire et l'Agence de Services et de Paiement (ASP) pour la gestion des paiements FEADER au titre des programmes LEADER.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

20 **Agriculture**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention totale de 556 200 € aux associations et organismes professionnels, répartis selon les enjeux définis dans notre programme départemental agricole et d'accorder une subvention de 2 125 € à cinq cantons pour l'organisation de leur comice agricole.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

21 **Artisanat - Commerce**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention d'un montant de 35 000 € à la commune d'Evallé au titre du maintien de son dernier commerce de proximité.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

22 **Dotations cantonales associatives**

Il est proposé d'accorder, au titre des dotations associatives, les subventions figurant au tableau annexé, pour un montant total de 101 754 €, pour les cantons de Bonnétable, La Flèche, La Suze-sur-Sarthe, Le Mans-6 et Savigné l'Evêque.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

23 **Convention avec le CAUE**

Il est proposé à la Commission permanente de :

- valider la convention avec le CAUE pour l'année 2018 pour un montant de 910 000 €,
- d'habiliter le Président à signer cette convention ainsi que les éventuels avenants dès lors qu'ils n'en modifient pas l'enveloppe financière.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

---

**Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme,  
Enseignement supérieur**

24 **Soutenir les acteurs locaux au niveau culturel**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes : 7 000 € au titre de la transmission et des pratiques amateurs ; 6 800 € au titre de la sensibilisation ; 5 725 € au titre du soutien aux scènes missionnées ; 13 770 € au titre de l'aide aux lieux ; 7 250 € au titre des manifestations et initiatives diverses.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

25 **Conventions de partenariat - Aides aux animations culturelles**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'approuver les conventions de partenariat avec la Ville du Mans, concernant la 'Sélection du Petit Dévoreur' et le 'Dispositif autonome de médiation de la lecture', ainsi que la convention de 'Centre ressources Poésie' avec la commune de La Suze-sur-Sarthe, l'Inspection académique de la Sarthe et l'Association "Les amis des printemps poétiques" et d'habiliter le Président à les signer,
- d'accorder une subvention totale de 2 526 €, répartie sur 7 communes, dans le cadre des aides aux animations culturelles.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

26 **Aides aux sports**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir une somme globale de 484 500 € au titre des aides aux sports.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

27 **Sports Mécaniques**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 16 000 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer les conventions.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

28 **Actions Sportives Promotionnelles**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 4 000 € à l'association pour son projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer les conventions.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

---

**Commission Finances, Ressources et Administration générale**

29 **Demande de garantie d'emprunt - OPH Sarthe Habitat  
Ecommoy-rue des Anciens Combattants**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 100% pour un emprunt global d'un montant de 915 310 € destiné à financer la réhabilitation de 18 logements locatifs situés rue des Anciens Combattants à Ecommoy.

**Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour.**

Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

30 **Demande de garantie d'emprunt - OPH Sarthe Habitat Yvré l'Evêque**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % à l'OPH Sarthe Habitat pour un emprunt d'un montant global de 4 679 996 € destiné à financer la construction de 36 logements locatifs situés rue des Pommeraies à Yvré-l'Evêque.

**Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**

Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

31 **Vente du site de la Gautellerie (Thorigné-sur-Dué)**

Il est proposé à la Commission permanente d'accepter la cession de la propriété au prix de 250 000 € net vendeur, proposé par l'association Maison Familiale Rurale de Nogent le Bernard.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

32 **Partenariats associatifs**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 1 000 € à deux associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département de la Sarthe et d'habiliter le Président à signer les conventions.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

33 **Maintien de la composition des représentants de la collectivité au sein des instances paritaires**

Il est proposé à la Commission permanente de maintenir à 8 le nombre de représentants de la collectivité, dont 3 élus départementaux au sein du Comité Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, à compter du renouvellement des instances consultatives du 6 décembre 2018.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

34 **Assurances Responsabilité civile - Compte-rendu annuel**

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte du compte-rendu des dépenses engagées pour l'indemnisation des victimes de dommages résultant de l'exercice des missions de la collectivité ou du fait de personnes dont elle doit répondre, pour lesquels le montant est inférieur ou égal à 1 500 € (montant de la franchise au-dessus de laquelle l'assureur intervient).

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

35 **Admission en non-valeur**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'admission en non-valeur du titre de recette pour la somme de 40,61€. Le détail de cette somme est annexé et la dépense s'imputera sur les crédits inscrits au compte 6541 11.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**



36 **Remises gracieuses relatives à des indus de salaire**

Il est proposé à la Commission permanente d'annuler les dettes de Mme L. pour un montant de 7 617,81 € et de Mme C. pour un montant de 604,48 € relatives à des indus de salaire.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

**LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Le Mener', with a stylized flourish at the end.

**Dominique LE MENER**

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.